

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
: N° 1594 /S.M.

Astrida, le 7 Août 1948.-

Objet:

Relevé officiel
du Kilométrage.-



Monsieur le Médecin Provincial,

Comme suite à votre lettre n° I300/B. en date du 16/7/48 adressée à Monsieur le Résident, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert une carte routière schématique sur laquelle j'ai porté les noms des Hôpitaux, dispensaires, Missions ainsi que les distances kilométriques.

L'Administrateur Territorial,
I. REISDORFF,

Monsieur le Médecin Provincial
du Ruanda-Urundi

à USUMBURA.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

Kigali, le 26 Juillet 1948.-

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1821/S.M.1

Objet:

Relevé officiel
du Kilométrage.-

Reçu le 30-7-48

1821/S.M.1

Monsieur l'Administrateur Territorial;

J'ai l'honneur de vous transmettre pour exécution copie de la lettre N° 1300/B. du 16-7-1948 de Monsieur le Médecin Provincial.

Veillez dresser une carte routière schématique sur laquelle seront portés les Hôpitaux, dispensaires, Missions et indiquer les distances kilométriques.-

Le Résident du Ruanda, G. SANDRART,

Monsieur l'Administrateur Territorial

*Evénement
Carte routière
ne indique pas
des distances
à minimum*

*p.o.
R. A. 175*

STRIDA

SERVICE DE L'HYGIENE
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

Usumbura, le 16 Juillet 1948.-

N° 1300/B.

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inviter les Administrateurs Territoriaux des divers territoires à me communiquer le relevé officiel du Kilométrage d'un endroit à un autre ou mieux d'une bifurcation à une autre dans le territoire qu'ils administrent: des discordances ont en effet été constatées à l'occasion des déplacements des médecins avec les chiffres renseignés aux déclarations de créance d'autres membres du personnel: Certaines routes ont de plus dans certains territoires subi des modifications importantes qui influent sur la longueur des trajets.-

Le Médecin Provincial du Ruanda-Urundi,
(sé) Dr M. BAUBART.-

A Monsieur le Résident du Ruanda

à KIGALI.-



M

XXXXXXXXXXXX

XXXXXX

MEDEPRO
USUMBURA

29I606/SM Suite télégramme 69005/SM adressé
Docteur Demanet mutation faite arrivé Astrida
trenteetun octobre stop Dit être en congé régulier
TERRITOIRE

